

**RÉSUMÉ du mémoire de Jean Gérin-Lajoie à la CSLE**

**de l'Assemblée Nationale**

**du 25 novembre 2005**

Ce mémoire se veut un plaidoyer pour le maintien du mode actuel de scrutin, et contre sa modification par une forme de scrutin proportionnel. En effet, le scrutin actuel favorise plus la participation citoyenne et démocratique qu'un scrutin proportionnel. Un scrutin proportionnel favoriserait les petits partis de militants au détriment des grands partis de masse. Le mode actuel de scrutin sert mieux la finalité d'une élection qu'un scrutin proportionnel. Ces grands partis de masse, ou qui aspirent à le devenir, sont un terrain précieux de la participation citoyenne et démocratique. L'addition d'un scrutin proportionnel serait un recul et non une avancée de la démocratie.

**Mémoire à la Commission spéciale sur la Loi électorale (CSLE)**  
**de l'Assemblée Nationale**

Jean Gérin-Lajoie

Le 25 novembre 2005

Contrairement à une opinion que conserver le mode actuel de scrutin serait « stopper la démocratie », je considère qu'un scrutin proportionnel serait un recul et non une avancée de la démocratie.; Ce mémoire se veut un plaidoyer pour le maintien du mode actuel de scrutin, et contre sa modification par une forme de scrutin proportionnel. En effet, le scrutin actuel favorise plus la participation citoyenne et démocratique qu'un scrutin proportionnel.

Partisans et adversaires du scrutin proportionnel s'entendent que celui-ci favorise la multiplication des petits partis. À preuve : « ...l'introduction d'une forme de représentation proportionnelle provoque automatiquement une multiplication du nombre de partis... »; « ...le système proposé...consolide le tripartisme et ouvre la porte à d'autres partis. »; « Oui...éviter cet ennuyeux bipartisme qui commande l'alternance périodique et ferme la porte à la venue de tiers partis... »; « ...le scrutin majoritaire...induit le phénomène des *votes utiles* et des *votes stratégiques* qui prive les petits partis, qui n'ont pas de chances de remporter le pouvoir, de beaucoup d'appuis potentiels... ».

Ainsi, il est clair que la transformation du scrutin transforme le sens d'une élection. Une élection est-elle d'abord un autre sondage encore, visant à faire l'inventaire des nombreuses divergences au sein d'une société complexe? Ou au contraire, une élection pose-t-elle d'abord la question de gouvernance : par qui et comment choisissez-vous d'être gouverné? Mon opinion est qu'une élection est d'abord l'outil d'un choix démocratique entre quelques options réalistes sur la façon d'être gouverné. Celles-ci ne seront formulées et proposées que s'il existe de grands partis politiques de masse capables de le faire. Une des principales vertus démocratiques du scrutin actuel est justement de privilégier les grands partis politiques dits de masse, ou qui aspirent à le devenir, contrairement au scrutin proportionnel qui privilégie les petits partis dits de militants.

En somme, la finalité qu'on choisit d'attribuer à une élection influence grandement le choix du mode de scrutin. Décrier le *vote utile*, c'est aussi ratatiner le choix de gouvernance dans une élection, et gonfler son rôle d'un autre sondage reflétant les divergences.

### **La participation citoyenne**

Par ailleurs, les partisans de l'un ou l'autre des scrutins proportionnels ou compensatoires ont-ils raison de dire qu'il sert mieux la participation citoyenne, puisqu'il favorise l'expression des divergences, le nombre des partis qui les véhiculent, et leur représentation parlementaire? À mon sens, non.

Le scrutin proportionnel n'aura pas fait disparaître la réconciliation des divergences, qui est indispensable à la gouvernance d'une société. Au contraire. Il l'aura déplacée, de la base vers le sommet. De la base, où chaque groupe de militants tente de faire ce travail au sein des circonscriptions et des grands partis de masse, elle aura émigré au sommet, c'est-à-dire dans les tractations entre états-majors des partis politiques, grands ou petits. De telles tractations au sommet, dont on a vu un exemple récent en Allemagne, sont rarement bénies comme étant des hauts lieux de la participation citoyenne.

Certes, la participation citoyenne peut être intense au sein d'un petit parti politique de militants. C'est d'ailleurs là un des ingrédients typiques et précieux du militant. Mais elle se fait en vase clos, au sein d'un parti qui les regroupe, qui devient souvent une chapelle hermétique de militants. Par ailleurs, les défauts et les qualités de l'action militante dans un grand parti de masse sont tout autres. Ce militant doit à la fois se confronter et s'unir à des militants d'autres valeurs ou d'autres idéaux que le sien, et aussi aux simples adhérents, en vue d'un projet de gouvernance ou du choix des candidats à la gouvernance. Ici encore, la finalité des élections et des partis départage les militants.

### **Les petits et les grands partis**

Pourquoi dit-on volontiers un petit parti de militants, ou un grand parti de masse ? Il me semble utile de le préciser, puisque les premiers sont favorisés par un scrutin

proportionnel, alors que les seconds sont favorisés par le mode actuel de scrutin, où une circonscription égale un député.

Un scrutin proportionnel offre à un groupe de militants d'être représenté par un député choisi par son parti. Il offre aux militants de se regrouper en eux, autour de causes plus ciblées, autour de visions plus étroites de gouvernement, voire autour de protestations ou de dissidences communes. Moins besoin, ainsi, de se confronter à d'autres options dans chaque circonscription, pour présenter une recette acceptable de gouvernance. Les petits partis ainsi éclos ou renforcés ne seront pas des partis dits de masse, mais plutôt dits de militants, tant par le nombre que par la qualité de leurs adhérents.

Le scrutin actuel, par contre, visant d'abord à encadrer un choix de gouvernement, incite le militant à œuvrer au sein d'un grand parti, dit parti de masse. C'est là que militants de tous crins, adhérents de tous poils et financiers de toutes sources doivent s'affronter pour présenter une recette de gouvernance, sous peine d'être désavoués par l'électeur. Dans chaque circonscription ou chaque région, ils doivent façonner tant bien que mal les pièces diversifiées d'un immense casse-tête social. Dans chaque circonscription, c'est la masse majoritaire ou pluraliste qui choisit un député. La démocratie citoyenne de base est plus ou moins présente ou absente, selon le cas puisque la perfection n'existe pas, d'abord au sein des instances de base des grands partis politiques de masse, ou qui aspirent à le devenir. C'est là que commence la démocratie, avec ses beautés et ses verrues. À l'échelle des 125 circonscriptions actuelles du Québec, cette diversité s'accroît avec les masses d'électeurs requises pour former un

gouvernement. Je souligne ici que l'avant-projet du gouvernement hausserait d'environ 75% la taille actuelle des circonscriptions, haussant ainsi le degré actuel de dépersonnalisation, et ainsi minant la participation citoyenne et démocratique au sein des grands partis, dits partis de masse.

### **Conclusion**

Un scrutin proportionnel favoriserait les petits partis de militants au détriment des grands partis de masse. Le mode actuel de scrutin sert mieux la finalité d'une élection qu'un scrutin proportionnel. Ces grands partis de masse, ou qui aspirent à le devenir, sont un terrain précieux de la participation citoyenne et démocratique. L'addition d'un scrutin proportionnel serait un recul et non une avancée de la démocratie.